Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 56 (1971)

Artikel: Nouvelles observations sur l'enceinte romaine tardive de Genève

Autor: Sauter, Marc-R. / Bonnet, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-115454

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pc Wall
pc oppidum

165 – 172

MARC-R. SAUTER – CHARLES BONNET

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR L'ENCEINTE ROMAINE TARDIVE DE GENÈVE

Au cours du printemps de 1969 les travaux de terrassement effectués pour préparer la construction d'un garage privé au pied de la façade arrière (sud-est) de l'immeuble no 1 de la place de la Taconnerie, à côté du temple de l'Auditoire, ont mis à découvert un nouveau segment de l'enceinte de la cité romaine du Bas-Empire. Il nous a été possible de faire une série d'observations et de relevés[1] qui complètent heureusement nos connaissances sur ce monument important de la Genève antique.

Ces connaissances, on les doit surtout à l'inlassable activité de Louis Blondel. Sous l'impulsion de l'œuvre d'Adrien Blanchet sur les enceintes romaines de la Gaule (1907), et après qu'en 1911 l'historien Paul-Edmond Martin eut démontré que l'enceinte attribuée à Gondebaud, roi des Burgondes, devait être en réalité considérée comme plus ancienne, Louis Blondel n'eut de cesse qu'il ait établi le tracé de cette enceinte. Dès 1924 il en proposait un plan (fig. 1), en le justifiant par une argumentation d'ordre historique et archéologique, et il fixait la date de la construction de cette enceinte au dernier tiers du IIIe siècle apr. J.-C., après les premières et brutales incursions des Alamans; en 1946 il écrivait: «Après les invasions barbares, qui ravagèrent villes et campagnes et décimèrent les populations, sous Aurélien, sous Probus surtout, toutes les villes importantes ont cherché à se défendre contre les incursions des hordes pillardes. A partir de 270 apr. J.-C., sacrifiant les quartiers extérieurs, les Genevois d'alors construisirent, sur l'emplacement de la ville gauloise, des remparts épais»[2].

En 1928, il fit procéder, pour le compte du Musée d'Art et d'Histoire, au dégagement d'une partie du mur d'enceinte entre les immeubles no 11 de la rue de l'Hôtel-de-Ville et no 7 de la Taconnerie; cela permit d'en extraire plusieurs blocs moulurés provenant originellement de monuments publics romains et qui avaient été réemployés pour l'édification de la muraille[3]. Déjà en 1923 L. Blondel avait mis en évidence, quelques mètres plus loin, la suite du même segment de l'enceinte, dont il a publié à plusieurs reprises le relevé et la photographie[4] de la face sud-est, sur une longueur de quelque 5 m et une hauteur de 4 m, représentant huit assises.

C'est dans le prolongement de ce segment, à une distance d'environ 2,50 m, que se place la portion de l'enceinte mise au jour en 1969. En réalité L. Blondel en avait déjà repéré la face interne, profondément modifiée, mais visible dans la cave de l'immeuble no 1 de la place de la Taconnerie[5] (fig. 2–3).

La face extérieure a été dégagée jusqu'à sa base, sur 9,50 m de long et 2,50 à 3 m de haut. Elle est interrompue du nord-est par les fondations de l'abside du temple de l'Auditoire (ancienne église de Notre-Dame-la-Neuve), pour la construction desquelles, nous le verrons, on a réemployé des blocs de la muraille romaine. Au sud-ouest, la jonction avec le segment de 1923 n'a pas été possible, du fait du mur qui sépare les deux parcelles.

FACE EXTÉRIEURE

Nous avons pu l'étudier dans de bonnes conditions. La première impression qui s'en dégage est celle de l'irrégularité, due au réemploi de pierres provenant de monuments ruinés. Certes on n'a pas trouvé là, comme ce fut le cas surtout à la rue de l'Hôtel-de-Ville no 11[6], de blocs sculptés ni d'inscription. Mais l'inégalité des dimensions des blocs a obligé les constructeurs à établir des assises d'épaisseur variable; il en subsistait sept, dont une partie avait été remplacée à une époque ultérieure par des éléments différents. La première assise, en bas, déborde la paroi de 0,20 à 0,30 m. La surface du sol devait se trouver à son niveau. Un soupirail

[1] Les travaux de relevé ont duré du 19 avril au 3 mai 1969. Nous avons été aidés par Mlle C. Greder, dessinatrice, M. G. Deuber, collaborateur de l'Institut d'histoire de l'art au moyen-âge, et M. D. Aquillon, collégien. Nous devons à M. J.-P. Wizard, géomètre au Cadastre, l'établissement de repères. Nos remerciements vont aussi à l'architecte, M. J. C. In Albon.
[2] Blondel 1946, 26.
[3] Deonna 1929, 124, plan fig. 14.
[4] Blondel 1923, fig. 2 et 3; 1939, 76, fig. 64.
[5] Blondel 1924, 113.
[6] Deonna 1929, 120–134.

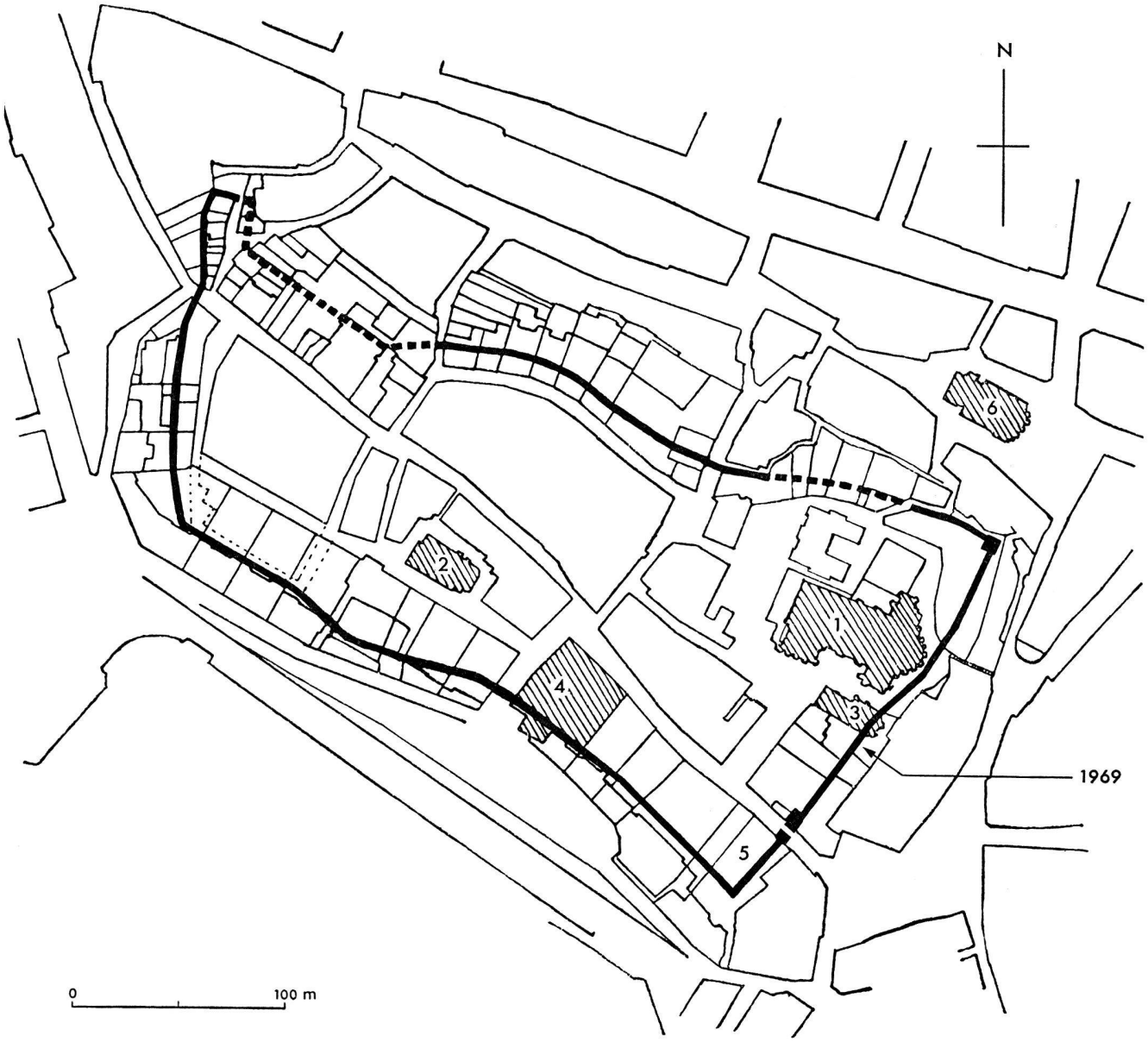

Fig. 1. Genève. Plan général de l'enceinte du Bas-Empire, d'après Blondel, 1924. Le segment découvert en 1969 est signalé par une flèche. Le tracé doit être corrigé sur quelques points de détail. – 1:3000.

percé au moyen âge à la hauteur de la quatrième assise prouve qu'à cette époque encore le sol était proche de cette base en saillie (fig. 4; planches 17–18).

Les blocs, dont certains ont plus de 2 m de longueur – l'un d'eux à 2,4 m –, sont presque tous rectangulaires. Ils sont en calcaire du Jura et en grès molassique dur. Presque toutes les pierres de molasse portent une taille en chevrons largement espacés, effectuée à la carrière; celles qui n'ont pas ces marques caractéristiques sont parées ou très usées. La taille des blocs de calcaire est plus fine; parfois la surface est même polie. On distingue de nombreuses traces d'une première utilisation: trous de ripage, entailles pour des goujons ou des barres de fixation, gorges ou moulures. Plusieurs des pierres portent des cadres d'anathyrose grossièrement taillés sur l'une de leurs faces; utilisés pour le jointoyage, ces cadres sont faits d'un bandeau à surface lisse alors que la zone centrale du lit est piquetée.

Deux blocs moulurés sont apparus sur la face externe (fig. 5). L'un, qui se trouve à l'extrémité nord-est de la cinquième assise, un peu engagée sous le mur de l'église, est décoré d'une simple doucine; l'autre, en second réemploi dans les fondations de la même église, présente une doucine raccordée à un cavet.

Les joints entre les blocs sont assez larges, souvent bourrés avec des cailloux, des fragments de tuiles, de la terre et du mortier en petite quantité. Ce ciment a été employé tant verticalement qu'horizontalement. Il s'agit d'un mortier à chaux de couleur blanche à cailloutis bleu d'un diamètre de 3 à 5 mm. Nous avons en outre observé deux fragments de ciment rose. Ils proviennent peut-être de la construction des édifices plus anciens. L. Blondel a noté que les assises inférieures n'ont pas de ciment alors que plus haut, il a retrouvé du mortier mélangé à de la brique pilée[7]. Dans la section que nous avons étudiée, le ciment blanc est bien visible sur toute la hauteur; on doit donc penser à plusieurs périodes de construction.

FACE INTERNE

Nous avons signalé que du côté nord-ouest, où L. Blondel (1923, 113) avait pu déjà, dans la cave de l'immeuble, examiner le mur romain, celui-ci avait subi d'importantes modifications. En effet, dans la partie qui en est visible (du côté du no 3), on a, probablement au moyen âge, enlevé la plus grande partie de son épaisseur, estimant suffisantes comme fondations l'épaisseur de 0,80 à 1,20 m qui en restait. Les pierres laissées en place ne fournissent aucune indication précise au sujet de la puissance originelle du mur romain. Toutefois, la tranchée de destruction laissée par les architectes médiévaux est encore visible dans les parois nord-est et sud-ouest de la cave. On peut y constater que la dimension maximum du mur d'enceinte se situait entre 2,75 et 3m; c'est l'ordre de grandeur constaté par L. Blondel au no 11 de la rue de l'Hôtel-de-Ville (= Taconnerie no 7[8]): 2,50 à 2,75 m (fig. 3).

On a trouvé là deux blocs travaillés, qui nous ont paru tout d'abord être des demi-colonnes (fig. 6). En réalité il s'agit de dalles de couronnement d'un mur. Nous n'avons pu examiner en détail que l'une d'elles. De plan rectangulaire (1,20×0,53 m) elle est plate sur une face et convexe sur l'autre, avec deux bandeaux de 0,07 m, l'épaisseur totale étant de 0,23 m; mais le sommet de la surface convexe a été retaillé, probablement pour la rendre plus apte à servir dans l'assise du mur où la pierre a été réutilisée; l'épaisseur en était originellement de 0,26 m. On observe vers le milieu de la face arrondie un trou rectangulaire indiquant l'emplacement d'un goujon.

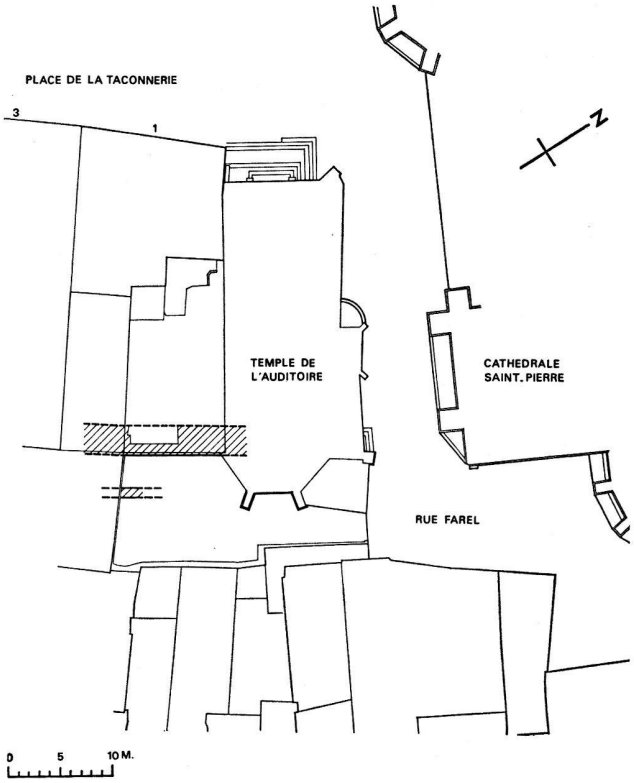

Fig. 2. Genève. Plan de situation avec le tracé du mur d'enceinte et le dispositif avancé derrière la place de la Taconnerie 1. – 1:700.

L'emploi de dalles épaisses plan-convexes comme couronnement de mur est attesté à l'époque romaine, et pas seulement sur des murs d'enceinte fortifiée. Nous devons au professeur W. Dehn, de l'Université de Marbourg, et à M. D. Baatz, directeur du musée de Saalburg près Bad Homburg, d'utiles renseignements sur la fonction, la typologie et la chronologie de cet élément d'architecture[9]. Ceux-ci sont attestés aussi bien sur des murs de fontaines, d'enceintes funéraires, de temenos, là où ces murs ne sont pas protégés par un toit. Ils ont toutefois servi souvent de couronnements faîtiers de murailles fortifiées. Le trou de goujon pourrait avoir servi à sceller un élément de barrière ou de grille. En se limitant à la province de la Germanie supérieure, on constate que le plus ancien exemple de pierres plan-convexes est de l'époque vespasienne[10]. On en connaît d'autres des règnes de Domitien, d'Hadrien, d'Antonin le Pieux, la plupart dans des *castella* du *limes*.

[7] Blondel 1929, 136.

[8] L'absence de cave aux nos 3–5 de la Taconnerie, derrière le mur, a empêché de mesurer l'épaisseur de celui-ci. Blondel 1924, 111.

[9] Nous remercions très vivement nos deux collègues allemands de la peine qu'ils se sont donnée pour nous fournir la documentation nécessaire à notre appréciation des deux dalles plan-convexes en question; nous n'en pouvons donner ici qu'une partie.

[10] Castellum de Rottweil-Nicolausfeld. Goessler 1925, 149, fig. 3, et 150, fig. 4 (cette dernière avec inscription: AVIT). – Camp légionnaire de Mayence, pierre avec inscription de la *Legio I Adiutrix*, Körber 1905, 21, no 29; cette pierre, placée très probablement sur le mur du camp, a été retrouvée dans les fondations du mur d'enceinte de la ville, construit au milieu du IVe siècle apr. J.-C.

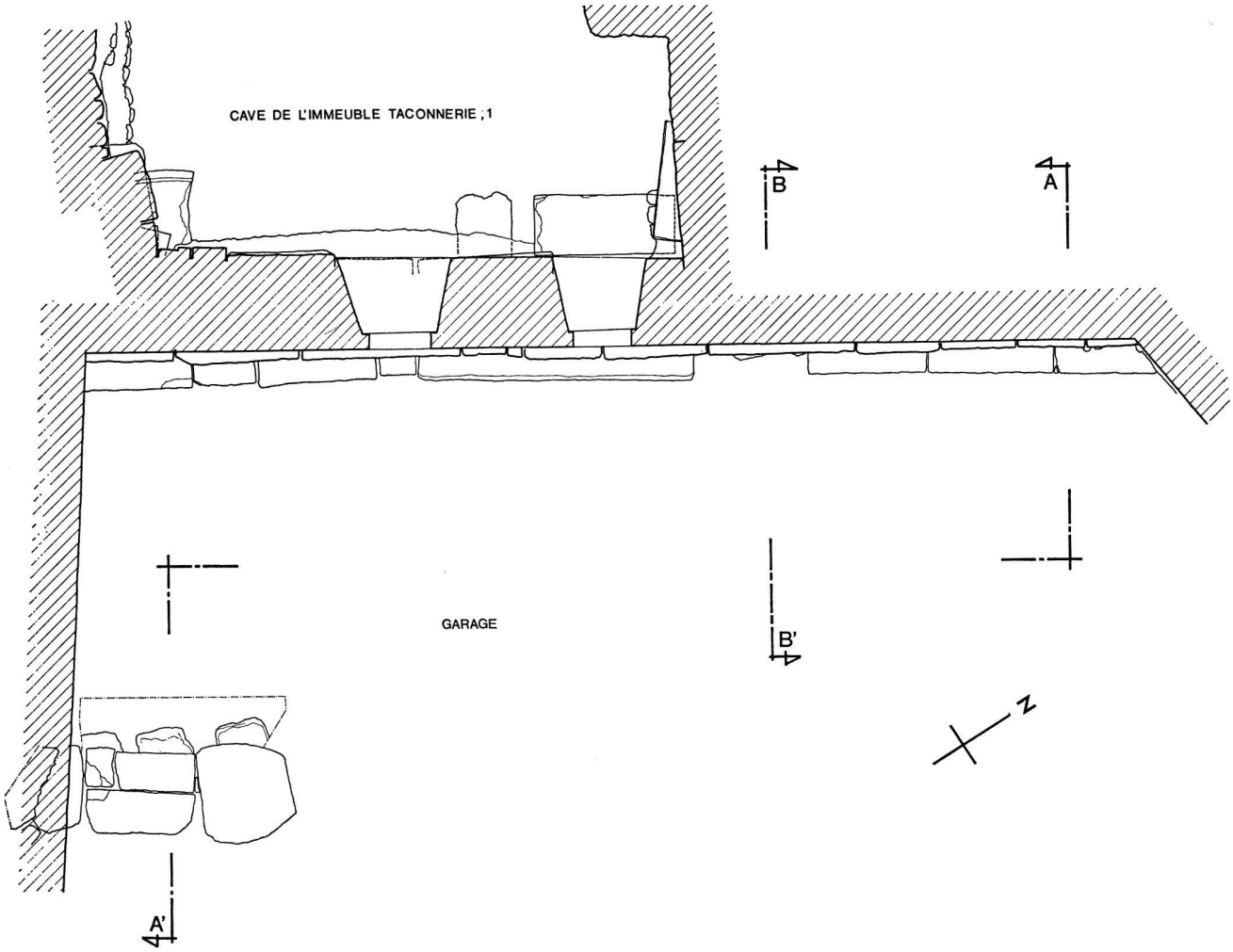

3

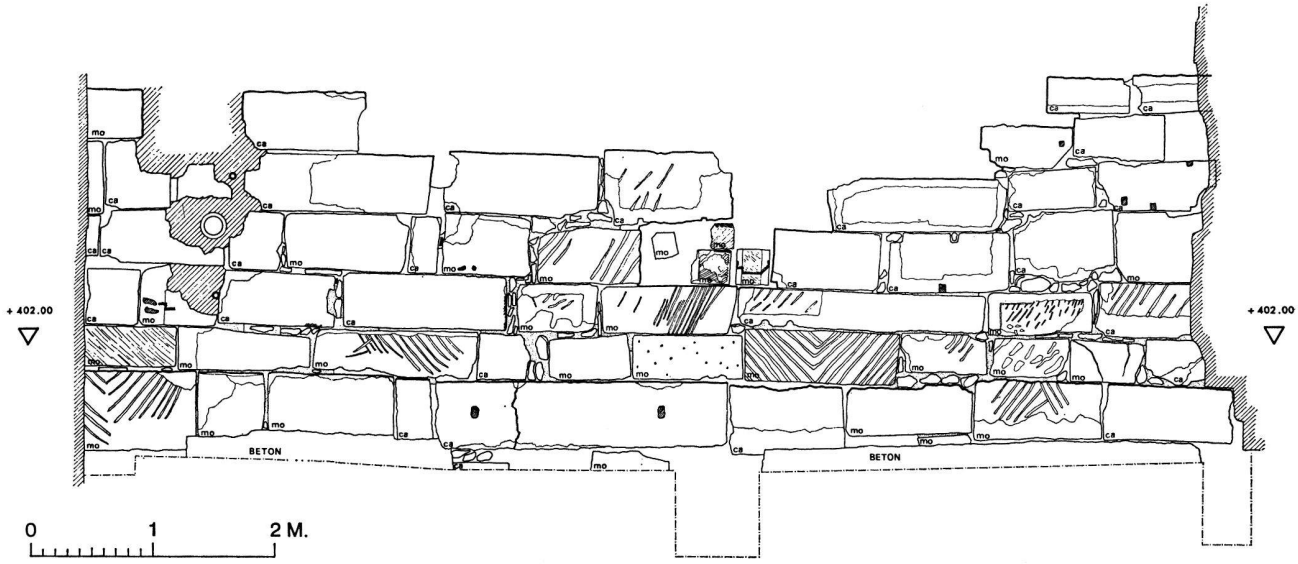

4

Fig. 3 et 4. Genève. – 3 Plan du segment du mur d'enceinte du Bas-Empire, avec ses modifications ultérieures, et du dispositif avancé. A–A' et B–B', emplacement des coupes figurées. – 4 Front extérieur de la partie de l'enceinte dégagée en 1969 derrière la place de la Taconnerie 1. mo, molasse; ca, calcaire. A droite, le mur de l'abside de l'Auditoire (N.-D.-la-Neuve). – 1:60.

Pour le Bas-Empire, on peut citer, du IVe siècle apr. J.-C., une pierre en réemploi dans le mur d'enceinte de Saverne (Zabern, Bas-Rhin) et une autre utilisée comme couvercle de sarcophage et provenant probablement du couronnement du mur de clôture du cimetière[11].

Il existe d'autres pierres de même signification, mais de forme un peu différente. C'est ainsi qu'il peut n'y avoir qu'un seul bandeau, comme à Lopodunum (Ladenburg am Neckar, Württemberg), où, trouvés dans le fossé de défense, ils devaient primitivement couvrir la muraille du début du IIIe siècle apr. J.-C.[12].

Les documents cités ne permettent guère de décider si les deux dalles plan-convexes de Genève peuvent dater de la période de construction du mur d'enceinte ou si l'on doit les attribuer à un monument plus ancien. Certes il n'y a pas en Germanie supérieure de pierre de ce genre datées de la seconde moitié du IIIe et du IVe siècles apr. J.-C.; mais cela n'exclut pas pour autant que celles de la Taconnerie puissent être aussi tardives.

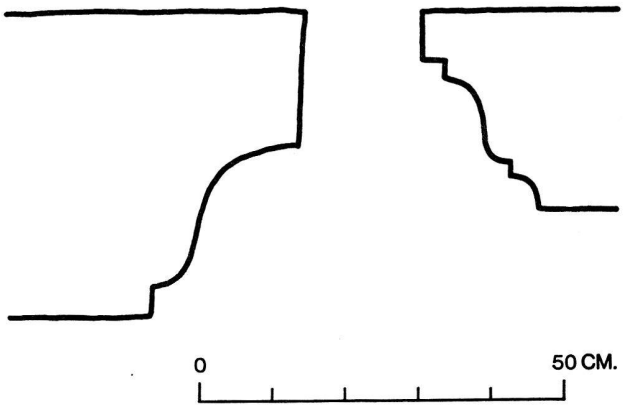

Fig. 5. Relevé des moulures des blocs réemployés dans le mur d'enceinte du Bas-Empire et laissés en place. – 1:10.

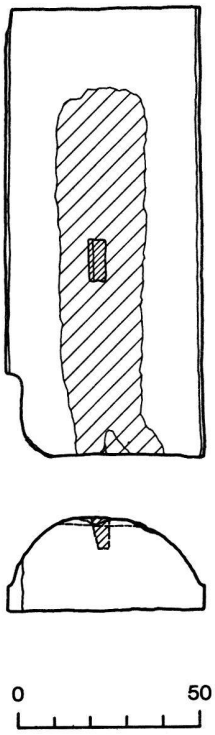

Fig. 6. Bloc plan-convexe trouvé dans la cave contre le mur d'enceinte. – 1:20.

STRATIGRAPHIE ET FONDATIONS

Les travaux de terrassement ont été menés à un rythme qui nous a empêchés de procéder à des observations sur le remplissage postérieur à la construction du mur d'enceinte. Nous avons pu cependant, à partir du niveau atteint par ce travail, c'est-à-dire du niveau du bas de l'assise inférieure, ouvrir une petite tranchée de sondage (B–B') perpendiculaire au milieu environ du segment du mur mis au jour (fig. 7). Elle nous a montré que, sous ce qui restait d'une couche de terre brun noir (no 2) riche en os d'animaux (poulets, etc.), mais sans débris archéologiques datables, se trouvait un niveau (no 3, épais de 0,25 à 0,50 m) de terre brune dans laquelle étaient mêlés des caillous, du mortier désagrégé, des tuileaux, de la faune et un tesson de coupe à pâte rouge attribuable au Ier siècle apr. J.-C.; elle s'incline légèrement vers le sud-est. C'est sur cette couche 3 que reposent les fondations du mur.

Au-dessous il y a le sol naturel (no 4) fait de lits alternés de sable plus ou moins fin et de gravillon, un

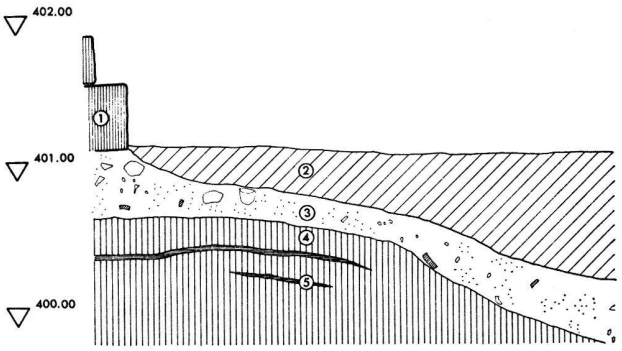

Fig. 7. Coupe selon B–B'. Stratigraphie. 1. Mur d'enceinte. 2. Terre brun noir à tuileau, remblais, etc. 3. Couche archéologique romaine. Terre brune à galets, gravats, tuileau, faune; tesson du Ier siècle apr. J.-C. 4. Sable et gravier fin. Contemporain de la Tène. 5. Sols rubéfiés. – 1:50.

[11] Saverne (Zabern, *Tres Tabernae*). Forrer 1918, 51, fig. 10. – Strasbourg, pierre réemployée comme couvercle de sarcophage, et provenant probablement du couronnement du mur de clôture du cimetière. Forrer 1927, 681 et pl. 91, 1.

[12] Ladenburg am Neckar (Lopodunum). Baatz 1962, 25 et pl. 13, nos 2 et 5; lettre de M. D. Baatz (7 avril 1970): «die Steine aus Ladenburg dürften an den Anfang des 3. Jh. gehören». Il y a plusieurs pierres plan-convexes sans bandeau. – Le même auteur tend à attribuer à la même époque des pierres recueillies dans les fondations romaines tardives du castellum d'Eining sur le Danube, qui devaient se trouver à l'origine sur le mur de défense (dernière période de construction) du *castellum* du *limes*.

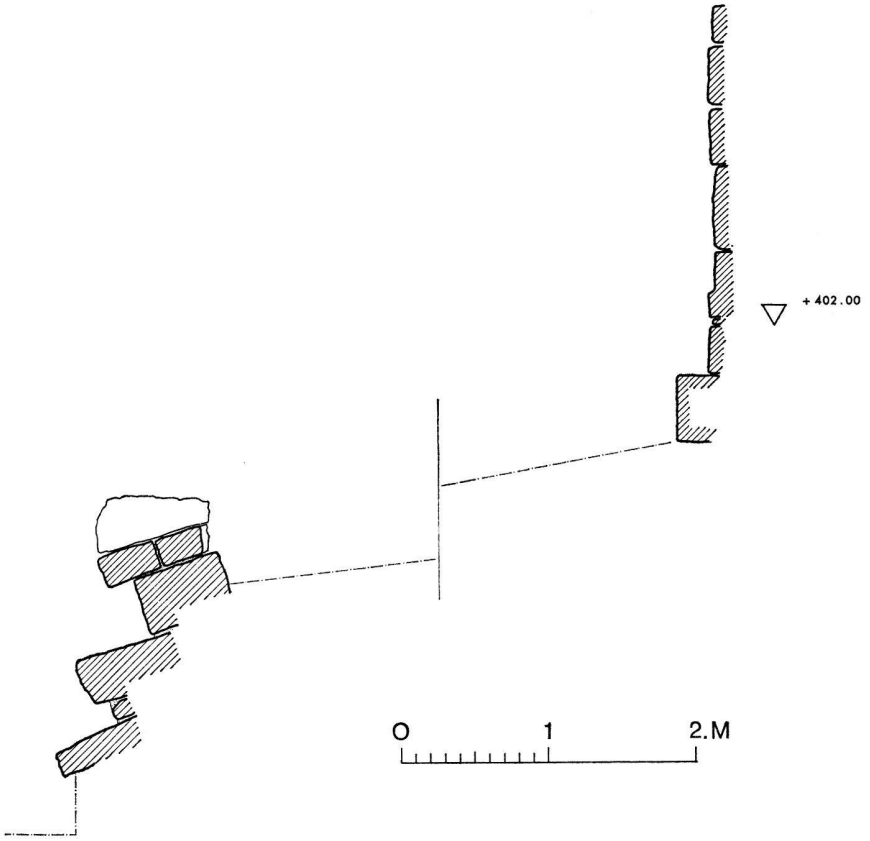

Fig. 8. Coupe selon A–A'. Le mur d'enceinte et le dispositif avancé. – 1:50.

peu rougeâtre. On y distingue vers le haut des lits de sable rubéfié (no 5). C'est là une séquence stratigraphique commune sur la colline de l'oppidum. Le haut de cette couche – qui n'a livré aucun indice archéologique dans notre sondage – est contemporain de la fin du Ier siècle av. J.-C. (La Tène D/2 ou III)[13].

DISPOSITIF AVANCÉ

Par ce terme général et peu compromettant, nous désignons une structure de blocs de pierre grossièrement agencés qui est apparue à environ 3,60 m en avant de l'extrémité sud-ouest du segment de mur que nous venons de décrire (fig. 3 et 8; planche 19, 2–3). Pour des raisons techniques impératives il ne nous a pas été possible de dégager cette structure comme cela aurait été nécessaire. Nous n'avons pu que creuser une étroite tranchée sur la face externe de ce dispositif (dont le haut était visible sur env. 2.40 m)[14] ce qui nous a permis de constater qu'il comportait 5 ou 6 assises sur une hauteur d'environ 2 m. La terre qui recouvrait les assises supérieures était fortement mélangée de pierres roulées, de mortier désagrégé, de tuileaux, de tessons de poterie commune atypique et d'ossements de petits animaux. Pour autant que nos constatations, faites dans de mauvaises conditions, permettent de le dire, nous pensons qu'il s'agit de la suite de la couche 3. Les blocs, de dimensions inégales, sont posés de biais dans le sens de la pente de ce qui était le talus dominant le Bourg-de-Four (l'ancien forum). Taillés dans du calcaire et du grès molassique – un seul dans du gneiss – ils portent eux aussi les marques d'un premier emploi. Le sommet de ce qui restait de ce dispositif se trouvait pratiquement au niveau du bas de l'assise du mur d'enceinte; il est naturellement impossible de savoir s'il s'élevait plus haut à l'origine.

L'interprétation de cette massive structure n'est pas facile, vu la portée limitée de nos observations. On peut émettre les hypothèses suivantes:

[13] Parmi les dernières constatations que nous avons pu faire de cette succession stratigraphique, signalons les restes (épargnés par un terrassement intempestif) de la parcelle sise à l'angle de la rue du Puits-St-Pierre et de la rue Calvin (donc à quelque 140 m au nord-ouest de notre mur). Les niveaux y étaient toutefois plus nombreux, plus complexes et plus riches. Sauter 1968, 78–85. On y trouvera la bibliographie relative aux observations analogues faites par L. Blondel en d'autres lieux voisins.

[14] L'agencement des blocs se prolonge sous le jardin voisin.

a) Il s'agirait des vestiges d'un mur antérieur à l'enceinte principale; l'inclinaison de ses éléments pourrait alors s'expliquer par un affaissement du terrain, qui aurait entraîné l'obligation de le reconstruire un peu en retrait et plus haut. La question qui resterait à résoudre, au cas où cette hypothèse se révélerait exacte, est celle de la différence de temps qui existe entre les deux constructions. On a l'impression qu'elle doit être petite, et que ce premier mur date aussi du Bas-Empire.

b) On pourrait aussi penser à un vrai dispositif avancé en relation fonctionnelle avec le grand mur d'enceinte qui le surmonte. Mais cette hypothèse permet à son tour des variantes, qu'il s'agisse soit d'une sorte de glacis (mais la hauteur de l'accumulation des blocs ne milite pas dans ce sens), soit d'un ancrage du haut du talus pour assurer la solidité de la fondation du mur d'enceinte, soit enfin d'un premier mur d'arrêt; le principal inconvénient dans ces deux derniers cas serait que ce dispositif aurait offert une protection à l'assillant, en formant un angle mort.

De toute façon, répétons-le, nos observations n'ont pas permis de se faire de cette structure une idée assez précise, en relation avec le terrain, pour que nous puissions faire autre chose que de la décrire, d'émettre quelques idées à son propos et surtout de souhaiter que l'on puisse bientôt procéder, sur la parcelle voisine, à des sondages qui fassent retrouver, dans de meilleures conditions d'étude, son prolongement.

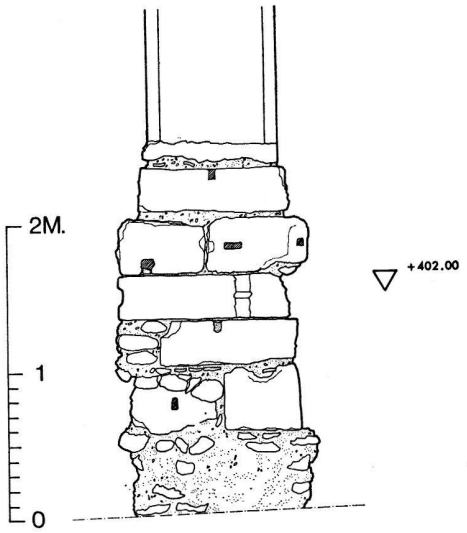

Fig. 9. Fondation du contrefort sud-est de l'abside de l'Auditoire avec blocs antiques en réemploi. – 1:50.

MODIFICATIONS TARDIVES

Au moyen âge, après que la partie supérieure de la muraille romaine – faite très probablement de matériau léger, briques ou boulets – se soit dégradée, on a utilisé le corps solide du mur comme fondation pour la façade sud-est d'une maison. A cette occasion ou plus tard, on a attaqué le mur pour y ménager une partie de la cave, et on y a percé un soupirail, dont on distingue, dans le bloc supérieur, la trace des barreaux. Cette ouverture a été bouchée plus tard par des blocs architecturaux en mollase et en pierres de rivière, liés par un mortier gris très fin contenant des morceaux de chaux. Les blocs de molasse provenaient de l'ébrasement d'une fenêtre sans doute romane; deux d'entre eux portent les traces de quatre couches superposées d'un enduit à la chaux.

La construction, au XVe siècle, de l'abside de la dernière église de Notre-Dame-la-Neuve (devenue l'Auditoire)[15], a entraîné la démolition de toute la section du mur de l'enceinte qui se trouvait dans le prolongement immédiat du segment de 1969. Il en est résulté en outre une modification du niveau du sol; c'est peut-être la raison de la fermeture du soupirail mentionné ci-dessus. L. Blondel (1924, 113) rappelle qu'entre 1874 et 1876, «on entreprit une réfection complète de cette église pour la surélever et il fut nécessaire de reprendre les fondations en sous-œuvre». On trouva à cette occasion plusieurs pierres sculptées antiques dont, nous dit Ch. Morel (1879–1888, 537), «deux proviennent visiblement d'un arc de triomphe». Un seul de ces blocs est identifié au Musée d'Art et d'Histoire: un fragment d'architrave en calcaire blanc de Thoiry décoré d'un câble[16]. Il appartenait certainement à un monument plus modeste.

L'examen des parties des fondations de l'Auditoire redégagées au printemps de 1969 n'a pas fait découvrir d'autre bloc sculpté, à part l'un des deux fragments moulurés mentionnés plus haut. Ajoutons-y un bloc parallélipipédique observé dans le pilier de fondation du contrefort sud-est de l'église (au niveau 402, fig. 9; planche 19, 1) et qui avait été travaillé de plusieurs manières: une gorge large et peu profonde entaille l'un de ses côtés étroits, une rainure compliquée d'un trou de goujon sur l'autre[17]. D'autres blocs certainement antiques ne méritent aucune mention.

[15] Blondel 1957.

[16] Deonna 1926, 292–293; 1929, 76–77; no 198.

[17] Comme M. A. de Saussure, architecte chargé des travaux de restauration de la maison Tavel au no 6 de la rue du Puits-St-Pierre, nous l'a signalé (ce dont nous le remercions), on trouve le pendant de ce bloc dans la base de la tourelle nord-est de cet immeuble, pour la construction duquel on a donc aussi utilisé des débris antiques. On est là à 135 m au nord-ouest du contrefort de l'Auditoire.

CHRONOLOGIE

Nous n'avons découvert aucun indice qui permette de corriger ou de préciser la datation par L. Blondel de l'enceinte réduite du Bas-Empire. Nous pouvons seulement émettre, avec beaucoup de prudence, la supposition d'un état antérieur d'une muraille au-dessus du Bourg-de-Four, si l'on admet cette façon d'interpréter ce que nous avons appelé de manière neutre le dispositif avancé. Mais même dans ce cas, ces deux murs successifs devraient être attribués aux années qui ont suivi les dévastations occasionnées par les Alamans au début du dernier quart du IIIe siècle apr. J.-C.

CONCLUSION

La mise en évidence de la face externe d'une nouvelle section du mur de l'enceinte romaine tardive de la colline de Genève, à l'emplacement approximatif de la vieille enceinte de l'oppidum allobroge[18], n'a certes rien apporté de spectaculaire à nos connaissances sur l'histoire de la Genève du Bas-Empire. Les observations qu'il nous a été possible de faire au pied de cette portion de muraille ont pourtant permis de préciser le mode de construction de cette enceinte. La découverte du dispositif avancé a montré qu'il vaudrait la peine de reprendre, quelques mètres plus loin, l'exploration systématique de cette zone critique de la Genève antique.

Ajoutons que le segment de l'enceinte dont nous avons parlé est visible dans le garage couvert. On a dû y pratiquer l'ouverture d'une porte étroite; ce qui reste mérite d'être vu[19].

Bibliographie

Baatz, D., Lopodunum-Ladenburg a. N., Die Grabungen im Frühjahr 1960. Badische Fundberichte, Sonderheft 1, 1962, 36 ss.

Blanchet, A., Les enceintes romaines de la Gaule, étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises. Paris 1907.

Blondel, L., L'enceinte romaine de Genève. Genava 2, 1924, 109–129.

– Remarques sur la construction de l'enceinte romaine, rue de l'Hôtel-de-ville, Genève. Genava 7, 1929, 135–137.

– Les fortifications de l'oppidum gaulois de Genève. Genava 14, 1936, 47–64.

– De la citadelle gauloise au forum romain. Genava 19, 1941, 98–118.

– Le développement urbain de Genève à travers les siècles. Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie, Genève-Nyon, 3, 1946 (26–30: La cité fortifiée à la fin de l'époque romaine).

– Le temple de l'Auditoire, ancienne église de Notre-Dame-la-Neuve. Genava n.s. 5, 1957, 97–128.

– Voir les chroniques des découvertes archéologiques dans le canton de Genève, dans Genava 15, 1937; 18, 1940; 22, 1944; n.s. 1, 1953; 2, 1954; 3, 1955; 6, 1958.

Dehn, W., «Mediolanum», Lagetypen Spätkeltischer Oppida. Festschrift für K. Tackenberg. Studien aus Alteuropa II, Beihefte der Bonner Jahrbücher, 10/11, 1965, 117–128.

Deonna, W., Les collections lapidaires du Musée d'Art et d'Histoire. Genava 3, 1926, 218–322 (Antiquité) = Pierres sculptées de la vieille Genève, Genève 1929, 1–106.

– Monuments antiques de Genève et des environs, époque préhistorique et romaine, Fragments architecturaux provenant du mur de l'enceinte romaine de Genève. Genava 7, 1929, 120–134.

Forrer, R., Das römische Zabern, Tres Tabernae. Mitt. Ges. Erhaltung geschichtl. Denkmäler im Elsass, Strassburg, II. Folge, Bd. 25, 1918, 4–153.

– Strasbourg – Argentorate. (Strasbourg) 1927.

Goessler, P., Neues von den römischen Kastellen in Rottweil. Germania 9, 1925, 145–152.

Grenier A., Archéologie gallo-romaine. Première partie. Généralités, travaux militaires. In: Déchelette, J. Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine V. Paris 1931 (chapitres X–XII).

Körber, Neue Inschriften des Mainzer Museums. 4. Nachtrag zum Beckerschen Katalog, 1905.

Martin. P. E., L'attribution à Gondebaud de la première enceinte fortifiée de Genève. Bull. Soc. d'Hist. et d'Archéol., Genève, 3e livraison 6, 1911, 207–208.

Montandon, R., La topographie de Genève à l'époque gallo-romaine et l'enceinte réduite du IIIe siècle. Rev. des Etudes anciennes 27, 1925, 125–132.

Morel, Ch., Genève et la colonie de Vienne sous les Romains. Mém. et doc. Soc. d'Hist. et d'Archéol., Genève, 20, 1879–1888, 1–97; 453–584.

Sauter, M.-R., Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967. I: La Ville. Genava n.s. 16, 1968, 77–108.

[18] Blondel 1936, 1949, 1946; Dehn 1965.

[19] L'accès au mur se fait en contournant le chevet du temple de l'Auditoire pour descendre au garage.

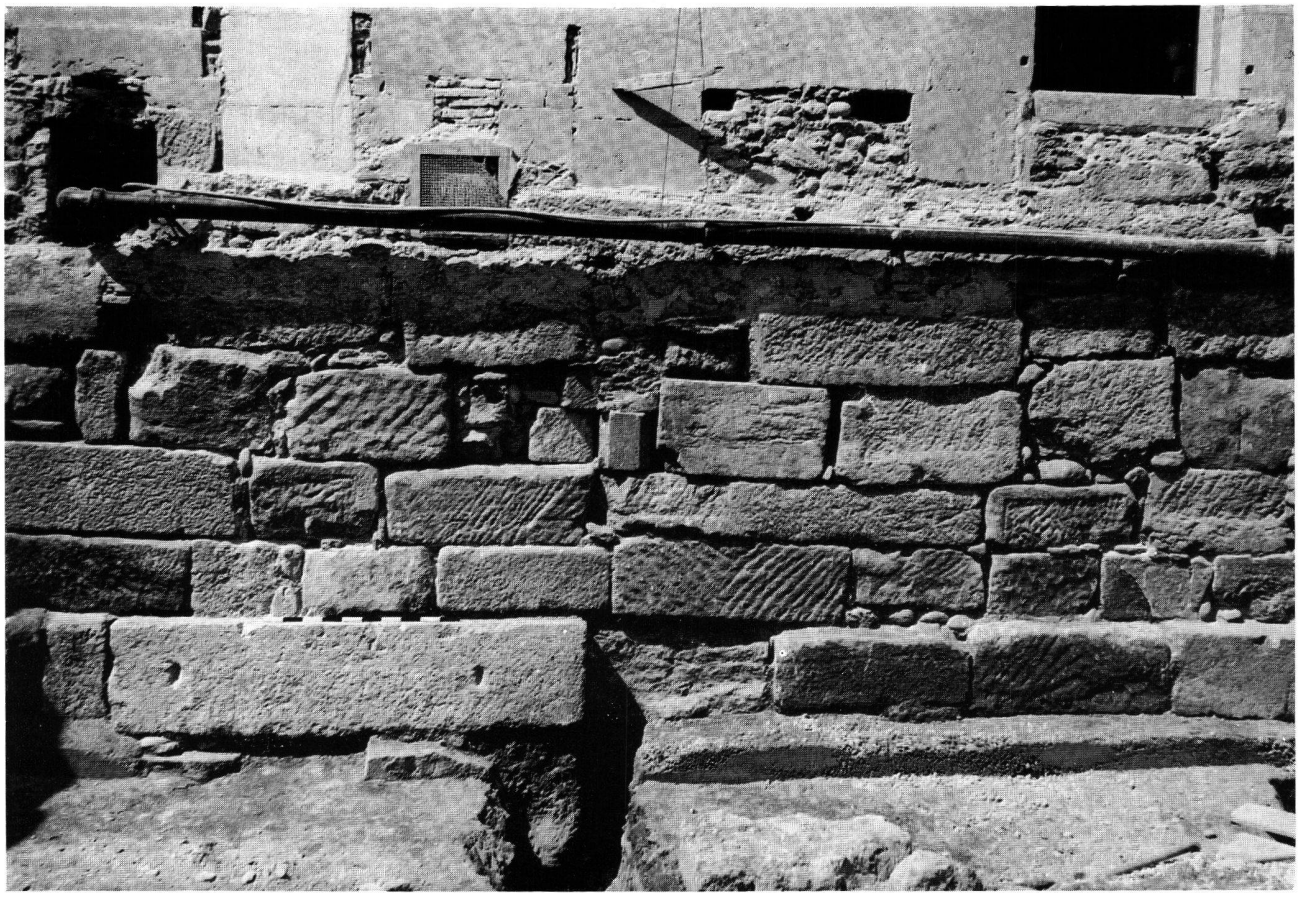

1

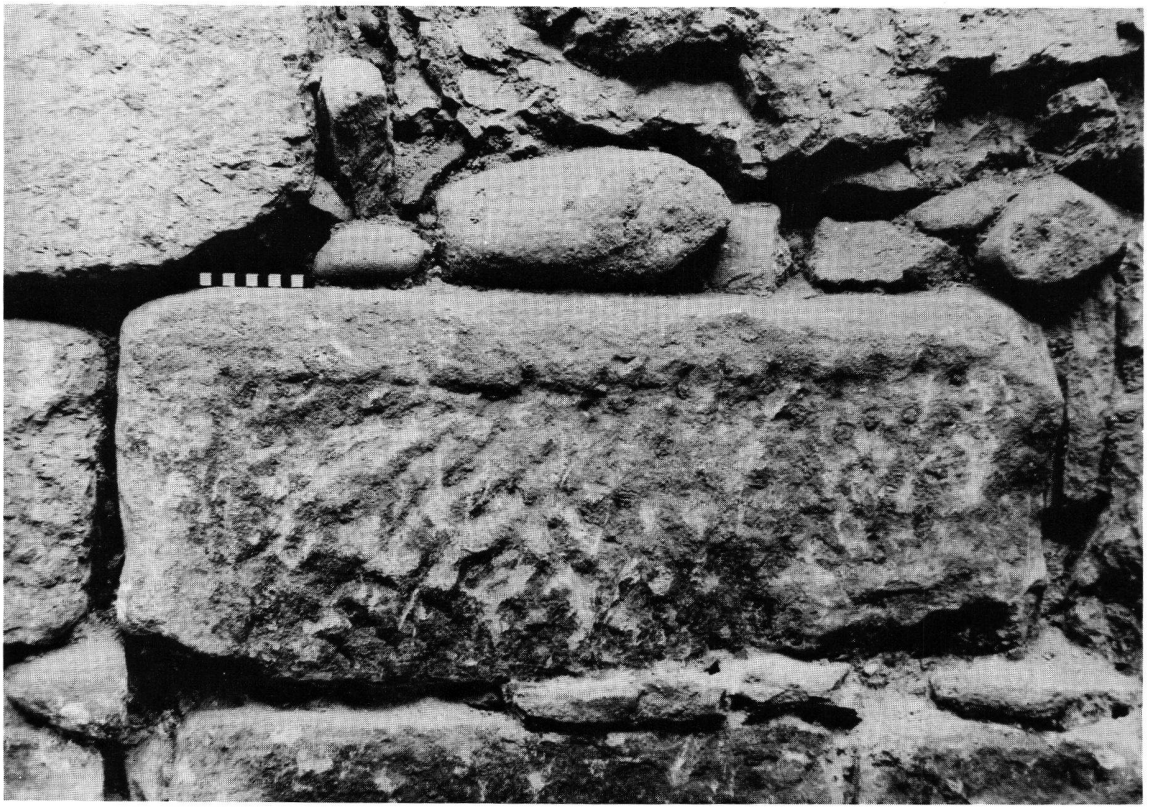

2

Planche 17. Genève, Place de la Taconnerie 1. Enceinte du Bas-Empire. 1: Vue générale du segment. – 2: Détail de la partie nord-est. Bloc de molasse travaillé.

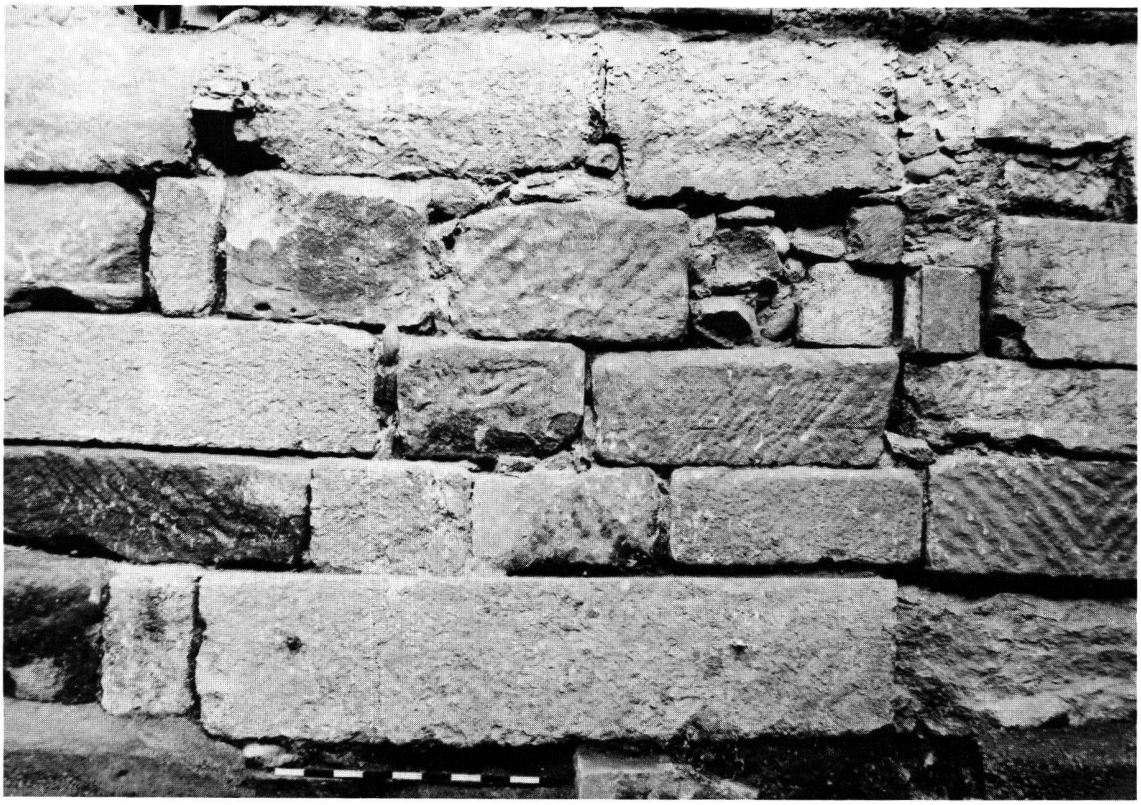

1

2

Planche 18. Genève, Place de la Taconnerie 1. Enceinte du Bas-Empire. 1: Partie centrale. – 2: Partie nord-est. A droite, l'amorce des fondations de l'abside de l'Auditoire.

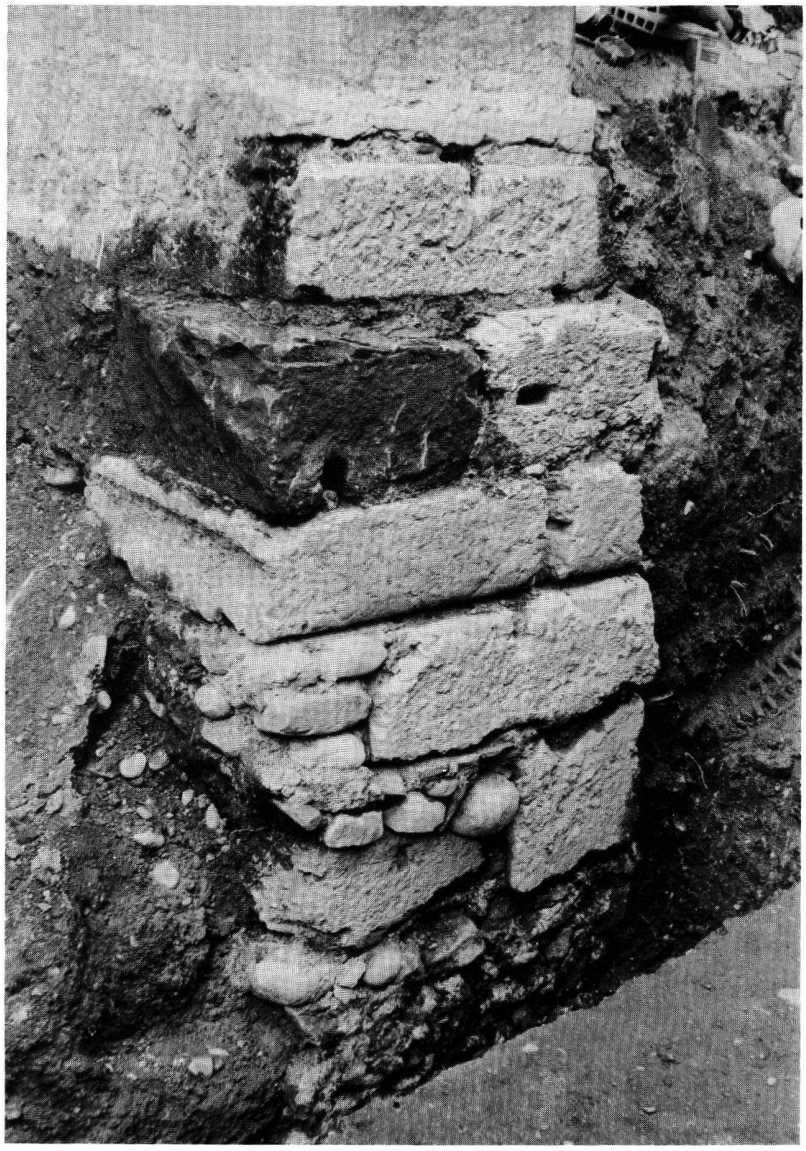

1

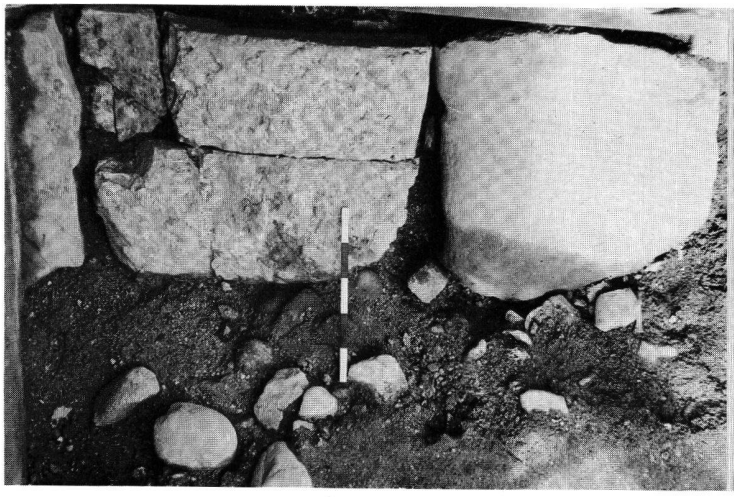

2

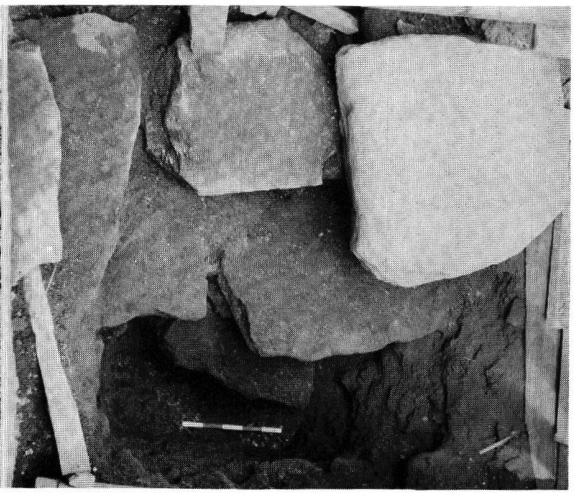

3

Planche 19. Genève, Place de la Taconnerie 1. 1: Abside de l'Auditoire, contrefort sud-est. Blocs antiques en réemploi. – 2/3: Dispositif avancé en avant de l'enceinte du Bas-Empire. Vues verticales. 2: Partie supérieure, 3: Vue d'ensemble. La règle de 0,50 m est placée à 2,50 m de profondeur.